

FICHE N°1 : J'AI REÇU UN COMMANDEMENT DE PAYER : QUE FAIRE ?

**JE DOIS AGIR VITE
ET JE NE SUIS PAS SEUL·E**

Il est encore possible de :

- Régler l'impayé "à l'amiable"
- Eviter une procédure expulsion du logement

**RÉCEPTION DU
COMMANDEMENT DE
PAYER**

IMPAYÉ(S)

**COMMANDEMENT
DE PAYER**



**JE RÉAGIS
RAPIDEMENT ET JE
M'ENGAGE DANS
DES DÉMARCHES**

1.



2.



**JE PRENDS RAPIDEMENT
CONTACT AVEC MON
PROPRIÉTAIRE - BAILLEUR**

ASSIGNATION

AUDIENCE

DÉCISION

**COMMANDEMENT
DE QUITTER LES
LIEUX**

**TENTATIVE
D'EXPULSION**



Je vérifie la dette

SOMMES DUES :

- | | | | |
|---|---|---|--|
| + | LOYERS | - | LOYERS ET CHARGES DÉJÀ PAYÉS |
| + | CHARGES | | |
| + | FRAIS LIÉS AU COMMANDEMENT DE PAYER | | |



Je fais le point sur ma capacité financière

- ➔ **QUELLES SONT MES RESSOURCES ?**
- ➔ **QUELLES SONT MES DÉPENSES ?**
- ➔ **QUELLES SONT MES DROITS ?**
 - Aides de la Caf (AL/APL/AF...)
 - RSA, Prime d'activité
 - ...
- ➔ **QUELLES SONT LES AIDES QUE JE PEUX MOBILISER ?**
 - Fonds solidarité logement (FSL)
 - Aides d'Action Logement
 - Aides des communes/ des associations
 - Aide alimentaire
 - ...



J'envisage une recherche de logement si mon logement est trop cher



Je contacte un travailleur social au 30 01



En cas de surendettement, j'envisage de déposer un dossier auprès de la Banque de France



Je reprends ou poursuis le **paiement intégral*** de mon loyer



Je prends **contact** avec mon propriétaire pour :

- vérifier ma dette avec lui
- lui expliquer ma situation, mes difficultés
- lui proposer un plan d'apurement pour résorber ma dette en fonction de mes capacités financières



Je respecte mes propositions, même si mon propriétaire les a rejetées



* si je n'ai pas repris le paiement intégral de mon loyer, le juge ne pourra que constater la résiliation de mon contrat de location (bail).

À TOUT MOMENT :

JE DEMANDE CONSEIL À L'ADIL

En cas d'impayés, leurs conseils neutres, gratuits, personnalisés me permettent de connaître la réglementation applicable à ma situation et d'être orienté·e vers les bons interlocuteurs

CONTACT : 04 74 21 82 77

**EXPULSION ET
CONSÉQUENCES**